



**Célébration de la Journée de l'Enfant Africain au Burundi : La coalition EPT BAFASHEBIGE s'est associée au Ministère de la Solidarité, des Affaires sociales, des Droits de la personne humaine et du Genre, sur le thème : « Planification et budgétisation des droits de l'enfant : progrès depuis 2010 »**

**Ngozi, le 17 juin 2025**

EDUCATION OUTLOUD  
advocacy & social accountability

GPE  
Transforming  
Education

OXFAM DENMARK



Jun, 2025

## Introduction

Dans le cadre du projet « NDINKABANDI III », soutenu par l'initiative « Education Out Loud (EOL) » et financé par le Programme Mondial pour l'Éducation, la coalition EPT BAFASHEBIGE a uni ses efforts à ceux du Ministère de la Solidarité, des Affaires sociales, des Droits de la personne humaine et du Genre afin de commémorer la Journée de l'Enfant Africain au Burundi, sous le thème : « Planification et budgétisation des droits de l'enfant : progrès depuis 2010 ». Cette célébration, organisée le 17 juin 2025 à la Province de Ngozi, a eu pour objectif de réaffirmer l'engagement collectif en faveur des droits de chaque enfant, en particulier en ce qui concerne la promotion d'un système éducatif burundais caractérisé par une éducation équitable, inclusive et de qualité.

Le thème retenu cette année, « Planification et budgétisation des droits de l'enfant : progrès depuis 2010 », incite à une réflexion approfondie sur l'importance cruciale d'investir de manière efficiente dans les secteurs clés que sont la santé, l'éducation et la protection des enfants, en particulier ceux issus des milieux les plus vulnérables. La Coalition EPT BAFASHEBIGE demeure un partenaire fidèle du Gouvernement burundais dans la construction d'un avenir où chaque enfant pourra s'épanouir pleinement dans un environnement sûr, propice à leur développement intégral, et où l'accès à une éducation équitable, inclusive et de qualité constitue une priorité fondamentale.



Célébration de la Journée de l'Enfant Africain, édition 2025, sous le Haut Patronage de l'Honorable Imelde Sabushimike, Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne et du Genre; Province de Ngozi, ECOFO I, le 17/6/2025.

## Déroulement des activités

Les activités de cette Journée ont débuté par une visite des enfants se trouvant dans le Centre de rééducation des Mineurs en conflit avec la loi dans la prison centrale pour femmes de Ngozi.



Le centre de rééducation pour mineurs en conflit avec la loi à Ngozi héberge pour le moment 13 jeunes filles mineures dans la prison pour femmes de Ngozi. Il est l'un des trois centres avec celui de Rumonge et un autre de Ruyigi. Ces Centres offrent un encadrement et une formation professionnelle aux jeunes pour faciliter leur réintégration dans la société.

La coalition EPT BAFASHEBIGE joue un rôle crucial en joignant ses efforts au Ministère de la Solidarité nationale, des

Affaires sociales, des Droits de la personne humaine et du Genre lors de la visite des enfants dans le Centre de rééducation des Mineurs en conflit avec la loi à Ngozi. En tant qu'acteur engagé dans la promotion de l'éducation inclusive et de qualité pour tous, la coalition contribue à assurer que les droits et le bien-être de ces jeunes filles soient une priorité lors de leur prise en charge. Sa présence lors de ces visites permet non seulement de renforcer la supervision et la transparence des conditions de détention, mais aussi de plaider pour des améliorations continues dans l'encadrement et la formation offerts à ces mineurs, en alignement avec sa mission d'organiser la société civile pour un plaidoyer efficace.

En collaborant avec le ministère, la coalition soutient la mise en œuvre de programmes éducatifs et de réhabilitation adaptés, essentiels pour la réintégration des jeunes filles dans la société. Le centre de Ngozi, qui héberge actuellement 13 filles mineures, constitue un maillon essentiel dans ce processus, en leur offrant un encadrement et une formation professionnelle. La participation active de la coalition renforce la visibilité et la pertinence des actions entreprises, contribuant ainsi à une vision d'un Burundi où le système éducatif repose sur l'équité, la qualité et la bonne gouvernance, et où chaque jeune, même en conflit avec la loi, peut espérer une seconde chance pour un avenir meilleur.



La coalition EPT BAFASHEBIGE, en s'associant étroitement au Ministère de la Solidarité nationale, des Affaires sociales, des Droits de la personne humaine et du Genre, joue un rôle stratégique dans la promotion d'une approche holistique et inclusive de la réinsertion sociale des jeunes en situation de vulnérabilité. La présence de la ministre,

accompagnée d'une assistance en vivres composée de riz, d'huile de palme, de bouillie pour enfants, témoigne de l'importance accordée à une démarche intégrée qui conjugue soutien matériel, sensibilisation et développement des compétences. En exhortant ces jeunes filles à approfondir leur apprentissage des métiers, la ministre souligne la nécessité de leur offrir des outils concrets pour leur autonomie future, tout en insistant sur l'impact positif de ces compétences non seulement sur leur propre développement, mais également sur celui de leur pays, dans une perspective de construction d'une société plus équitable et résiliente.

Cet engagement conjoint traduit une vision stratégique où l'éducation professionnelle constitue un levier essentiel pour la transformation socio-économique et la consolidation du tissu social. La coalition, par sa capacité d'intervenir en tant qu'acteur de plaidoyer et de mobilisation, renforce l'impact des initiatives gouvernementales en faveur de la jeunesse vulnérable. En insistant sur la pratique des métiers comme vecteur d'autonomisation, la ministre réaffirme que l'investissement dans le capital humain est fondamental pour bâtir un avenir durable, où chaque jeune, en particulier celles en situation de réinsertion, peut contribuer activement au développement national. La synergie entre ces acteurs devient ainsi un pilier essentiel pour assurer la pérennité des efforts en matière de justice sociale, d'inclusion et de développement humain.



Dans son discours de circonstance, l'Honorable Imelde Sabushimike a souligné avec conviction l'engagement résolu du Gouvernement du Burundi à mettre en place une série de programmes ambitieux et structurants visant à assurer la protection intégrale des enfants. Elle a insisté sur le fait que ces initiatives, fruit d'une volonté politique ferme, s'inscrivent dans une démarche de consolidation des droits fondamentaux des plus vulnérables, en particulier ceux qui évoluent dans des environnements souvent marqués par la précarité et l'exclusion. La ministre a ainsi lancé

un appel solennel à l'ensemble des acteurs, à la société civile comme à la communauté internationale, afin qu'ils unissent leurs efforts pour soutenir ces programmes, en vue de garantir aux enfants un avenir empreint de dignité, d'épanouissement et de possibilités.

Selon la ministre, cette volonté politique se traduit concrètement par la mise en œuvre de divers programmes et politiques publiques dont la finalité essentielle est de promouvoir le respect, la protection et la réalisation des droits de l'enfant, conformément aux engagements internationaux et aux conventions ratifiées par le Burundi. Ces actions, qui couvrent la prévention, la réhabilitation et l'inclusion, témoignent de l'engagement du gouvernement à faire de la protection de l'enfance une priorité nationale. La thématique retenue pour cette année, « Planification et Budgétisation pour les droits de l'Enfant », s'inscrit parfaitement dans ce contexte, illustrant la nécessité d'intégrer systématiquement la dimension des droits de l'enfant dans la planification stratégique et l'allocation des ressources, afin d'assurer une protection effective et durable.

La ministre a rappelé que la concrétisation de ces ambitions repose sur une synergie renforcée entre tous les secteurs et sur une gouvernance participative, où la planification et la budgétisation jouent un rôle central pour faire en sorte que les droits de l'enfant ne restent pas de simples principes théoriques, mais deviennent une réalité palpable dans la vie quotidienne. Elle a insisté sur l'importance de mobiliser davantage les ressources, d'adopter une approche intégrée et de renforcer la coordination intersectorielle pour que chaque action contribue à bâtir un

environnement favorable à l'épanouissement de chaque enfant burundais. Ce discours témoigne ainsi de la volonté politique ferme du Burundi de faire de la protection de l'enfance une pierre angulaire de son développement national, dans un esprit d'équité, de justice sociale et de solidarité.

Honorable Imelde Sabushimike a profité de cette occasion pour lancer un appel vibrant à tous les acteurs de la protection de l'enfance, les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales, de conjuguer et d'accélérer leurs efforts en initiant plusieurs projets et en les mettant en œuvre pour le bien des enfants.



L'Honorable Imelde Sabushimike a exprimé sa profonde gratitude envers les organisations de la société civile, notamment la Coalition EPT BAFASHEBIGE, dont la contribution essentielle à la planification ainsi qu'à la réussite de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain a été saluée avec la plus grande considération. Elle a souligné que la synergie entre les acteurs de la société civile et les institutions publiques constitue une pierre angulaire pour la promotion effective des droits de l'enfant, ainsi que pour la sensibilisation collective à l'importance capitale de garantir un environnement propice à leur développement intégral. En remerciant sincèrement ces acteurs pour leur engagement désintéressé, l'oratrice a insisté sur la nécessité de poursuivre dans cette voie, afin d'établir un cadre social où chaque enfant peut s'épanouir librement et en toute sécurité.

La ministre a lancé un appel pressant aux parents et aux responsables familiaux, les exhortant à redoubler d'efforts et à intensifier leur implication dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants. Elle a insisté sur l'importance cruciale d'assurer un accès équitable aux services fondamentaux, notamment la santé, l'éducation et la nutrition, qui constituent les piliers d'un développement harmonieux, aussi bien physique que cognitif. Selon elle, ces efforts parentaux doivent s'inscrire dans une démarche

volontaire, structurée et continue, visant à garantir que chaque enfant puisse bénéficier des conditions optimales pour s'épanouir pleinement, tout en étant protégé contre toutes formes de vulnérabilités et d'exploitation.

La ministre a souligné que la concrétisation d'un tel engagement parental, couplé aux efforts collectifs de toutes les parties prenantes, constitue une étape essentielle vers la construction d'une société africaine résiliente, juste et inclusive. Elle a rappelé que l'investissement dans l'éducation et la santé des enfants ne constitue pas seulement une responsabilité morale, mais aussi un impératif stratégique pour assurer un avenir prospère et durable pour le pays et le continent. À travers ces discours, elle a réaffirmé la volonté du gouvernement burundais de faire de la protection de l'enfance une priorité nationale, en mobilisant toutes les ressources et en renforçant la coopération multisectorielle.



La représentante du Conseil National des Enfants au Burundi (FONEB) a exprimé sa profonde gratitude envers le Gouvernement burundais pour les avancées significatives réalisées dans le domaine de la promotion et de la protection des droits des enfants. Elle a salué notamment la mise en

œuvre de mesures audacieuses telles que la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans, une initiative qui témoigne d'un engagement concret en faveur de la survie et du bien-être des plus vulnérables. De même, elle a souligné avec reconnaissance l'instauration de l'enseignement primaire gratuit, qui constitue une étape déterminante vers l'égalisation des chances et l'accès universel à l'éducation, pilier fondamental du développement durable. En outre, l'intégration des enfants dans les comités collinaires pour la défense de leurs droits constitue une avancée essentielle en matière de participation citoyenne et de responsabilisation, permettant à la voix des jeunes d'être entendue et prise en compte dans les processus décisionnels.

Elle a également insisté sur l'importance cruciale de poursuivre ces efforts, en consolidant les acquis et en élargissant la portée des politiques publiques en faveur

de l'enfance, afin d'assurer un environnement propice à leur épanouissement intégral. La représentante a encouragé le Gouvernement à continuer d'investir dans des programmes innovants et inclusifs, capables de répondre aux besoins variés des enfants, tout en renforçant la sensibilisation communautaire sur leurs droits fondamentaux. Son intervention a été l'occasion de réaffirmer la conviction que la protection et la promotion des droits des enfants doivent rester une priorité nationale, afin de bâtir un avenir où chaque jeune pourra réaliser son plein potentiel dans un contexte de paix, de justice et d'équité.



Léonidas Ndaruzaniye, Gouverneur de la province de Ngozi, a exprimé sa profonde gratitude envers le Gouvernement du Burundi, et plus particulièrement envers Madame la Ministre en charge de la Solidarité Nationale, pour avoir choisi cette région comme cadre privilégié pour l'organisation des cérémonies commémoratives de la Journée de l'Enfant Africain. Il a souligné que cette reconnaissance témoigne de l'engagement du pouvoir central à valoriser et à promouvoir les

droits des enfants à l'échelle locale, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale au sein de la province. Le gouverneur a également insisté sur l'importance de la collaboration entre les différents niveaux de gouvernance afin de garantir que les initiatives en faveur de l'enfance soient concrètes, pérennes et adaptées aux réalités spécifiques de la région.

Le Gouverneur a rappelé avec conviction que l'investissement dans la jeunesse constitue une stratégie fondamentale pour la construction d'un avenir prospère et durable pour le pays tout entier. Il a souligné que la croissance et le développement d'un État dépendent en grande partie de la qualité des soins, de l'éducation et des opportunités offertes à ses jeunes générations, qui, en devenant adultes, contribueront à la stabilité et à la prospérité nationale. Ainsi, il a exhorté les décideurs et les acteurs concernés à intégrer systématiquement la dimension des droits de l'enfant dans leurs plans et budgets, afin d'assurer une croissance harmonieuse et équitable des enfants, tout en posant les bases solides d'un avenir où

chaque jeune pourra s'épanouir pleinement dans un environnement de paix, de justice et de solidarité.



Lors de cette importante célébration de la Journée de l'Enfant Africain au Burundi, placée sous le thème « La planification et la budgétisation des droits de l'enfant : progrès depuis 2010 », la Coalition EPT BAFASHEBIGE a été honorée d'être représentée par une délégation distinguée, comprenant M. Innocent NIMUBONA, Chargé de la Communication, du Suivi et de l'Évaluation, M. Emery KWIZERA, Consultant chargé de la production du bulletin périodique, ainsi que M. KIRURA Mélance, Secrétaire Général de la Coalition. Cette participation illustre l'engagement résolu de la coalition en faveur du bien-être des enfants, avec une attention particulière portée au secteur de l'éducation, afin d'assurer un accès équitable, inclusif et de qualité pour tous les jeunes Burundais. La Coalition, en tant qu'acteur clé dans la promotion des droits de l'enfant, s'est mobilisée dans la planification stratégique et la mise en œuvre d'actions concrètes visant à renforcer le cadre éducatif national, en alignement avec les engagements internationaux et les objectifs de développement durable.

La Ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition Féminine, l'Honorable Imelde Sabushimike, a, pour sa part, exprimé sa gratitude envers la Coalition EPT BAFASHEBIGE pour sa contribution significative à la réussite de

cette journée commémorative. Elle a souligné que la participation active de cette coalition dans la planification et la célébration témoigne de leur dévouement à faire avancer la cause des droits de l'enfant, en particulier dans le domaine de l'éducation, qui demeure un levier central pour l'émancipation et le progrès socio-économique du Burundi. En réitérant la nécessité de poursuivre ces efforts, elle a encouragé toutes les parties prenantes à renforcer leur collaboration afin de garantir que les droits des enfants soient pleinement intégrés dans les politiques publiques, en vue de construire un avenir où chaque enfant pourra bénéficier d'un environnement propice à son épanouissement harmonieux, dans un contexte de paix, de justice et d'équité.



Le Représentant Adjoint ad intérim de l'UNICEF au Burundi, Monsieur Hamady Ba, a affirmé avec force que cette journée ne doit en aucun cas être perçue comme une simple opération commémorative, mais plutôt comme une occasion précieuse et stratégique de mesurer avec rigueur l'ampleur et l'efficacité des investissements déployés en faveur de la réalisation effective des droits fondamentaux des enfants. Il a souligné que cette évaluation doit porter une attention particulière aux populations

vulnérables, notamment celles exposées aux abus, à la violence, à l'exploitation, ou encore à la discrimination, ainsi qu'à celles confrontées à des obstacles majeurs dans l'accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé, et la protection sociale. En ce sens, cette journée constitue un moment clé pour faire le point sur les progrès réalisés, identifier les lacunes persistantes, et orienter les stratégies futures afin de garantir que chaque enfant, sans distinction, puisse jouir pleinement de ses droits dans un environnement sécurisé et propice à son développement harmonieux.

Monsieur Hamady Ba a également insisté sur la nécessité impérieuse d'intensifier nos efforts collectifs et de renforcer la synergie entre les acteurs étatiques, les partenaires internationaux et la société civile, dans une optique de consolidation des acquis et d'accélération des progrès. Il a rappelé que la réalisation des droits de l'enfant ne saurait être dissociée d'un engagement sincère en faveur de l'inclusion, de la justice sociale et du respect des principes d'égalité, tout en soulignant que les investissements en faveur des enfants vulnérables doivent être prioritaires, afin de

bâtir un avenir où chaque jeune, quelle que soit sa condition, pourra s'épanouir pleinement dans un cadre de dignité, de paix et de solidarité.



Le Représentant Adjoint ad intérim de l'UNICEF au Burundi, Monsieur Hamady Ba, a réaffirmé avec conviction l'engagement indéfectible de l'organisation à accompagner le Gouvernement burundais dans ses efforts visant à renforcer et à accroître les allocations budgétaires allouées aux secteurs prioritaires touchant

directement aux droits et au bien-être des enfants. Il a souligné que cet appui stratégique repose sur la conviction que l'investissement accru dans ces domaines constitue un levier essentiel pour accélérer la réalisation des droits fondamentaux, garantir une protection efficace contre toutes formes de vulnérabilités et favoriser un développement inclusif et durable pour la jeunesse burundaise.

Dans cette optique, Monsieur Hamady Ba a insisté sur la nécessité d'une synergie renforcée entre l'UNICEF et les autorités nationales afin d'assurer une planification financière cohérente, transparente et axée sur les résultats concrets en matière de droits de l'enfant. Il a évoqué la volonté de l'organisation de continuer à soutenir le Burundi dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses, visant à orienter davantage les ressources vers les secteurs clés tels que l'éducation, la santé, la protection et la justice pour les enfants, dans une démarche de consolidation d'un environnement propice à leur développement intégral et à leur pleine participation citoyenne.

### **Conclusion**

La célébration de la Journée de l'Enfant Africain au Burundi, sous le thème « Planification et budgétisation des droits de l'enfant : progrès depuis 2010 », constitue une étape importante dans la reconnaissance et la consolidation des efforts déployés par le gouvernement burundais et ses partenaires pour assurer le respect et la promotion des droits de chaque enfant. Elle offre une plateforme pour revisiter les avancées réalisées, tout en soulignant les défis persistants et la nécessité de renforcer la mobilisation collective autour de cette cause fondamentale. La participation active de la coalition EPT BAFASHEBIGE illustre l'engagement du secteur de la société

civile dans la mise en œuvre de politiques inclusives et durables, en vue d'un développement harmonieux et équitable.

Ce moment de réflexion collective permet également de mettre en avant l'importance cruciale de la planification stratégique et de la gestion efficiente des ressources publiques pour garantir la concrétisation des droits de l'enfant. La focalisation sur la budgétisation adaptée à ces enjeux montre la volonté politique du Burundi d'intégrer pleinement la dimension des droits de l'enfant dans toutes les démarches de développement, en veillant à ce que chaque investissement ait un impact tangible sur leur bien-être. Cela appelle à une responsabilisation accrue de tous les acteurs, en particulier des décideurs, pour orienter efficacement les ressources vers des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, et la protection.

Par ailleurs, cette célébration a permis de rappeler l'importance de l'inclusion et de l'équité dans le système éducatif burundais. La promotion d'un environnement éducatif accessible à tous, notamment aux populations vulnérables et marginalisées, constitue un levier essentiel pour réduire les inégalités sociales et favoriser l'émancipation des jeunes. La participation des centres de rééducation pour mineurs en conflit avec la loi, en particulier à Ngozi, souligne l'engagement du gouvernement à offrir des perspectives d'avenir à ces jeunes, en leur fournissant un cadre d'encadrement et de formation adapté à leur réinsertion sociale.

L'engagement politique exprimé par l'Honorable Imelde Sabushimike lors de cette journée reflète la détermination du Burundi à faire de la protection et du développement des enfants une priorité nationale. Son discours a insisté sur la nécessité d'une synergie renforcée entre tous les secteurs et acteurs concernés, ainsi que sur l'importance de la participation communautaire et familiale dans la promotion des droits de l'enfant. La mobilisation collective, soutenue par une gouvernance participative, constitue le socle pour bâtir un environnement propice à leur épanouissement intégral, dans un esprit de justice, de paix et de solidarité.

Enfin, cette journée a été l'occasion de renforcer les engagements en faveur d'un partenariat renforcé entre le gouvernement, la société civile, et les partenaires internationaux. La contribution de la coalition EPT BAFASHEBIGE, notamment dans la planification, la sensibilisation et la mise en œuvre des actions éducatives, témoigne de l'importance de la synergie pour atteindre des résultats durables. La reconnaissance mutuelle et la coopération entre toutes ces parties prenantes sont indispensables pour assurer que les droits de l'enfant soient véritablement intégrés dans la politique nationale, afin de construire un avenir où chaque enfant burundais pourra s'épanouir dans un environnement sécurisé, équitable et porteur d'espoir.

## **Recommandations**

### **Pour les décideurs politiques**

- Prioriser l'intégration des droits de l'enfant dans la planification et le budget national.
- Renforcer la coordination intersectorielle pour une meilleure allocation des ressources.
- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques éducatives et sociales.
- Garantir la transparence et l'efficacité dans la gestion des fonds alloués aux programmes pour enfants.
- Promouvoir la participation communautaire et la sensibilisation autour des droits de l'enfant.

### **Pour la Coalition Éducation pour Tous Bafashebige**

- Renforcer la supervision et le plaidoyer en faveur de l'éducation inclusive et équitable.
- Collaborer étroitement avec le gouvernement pour élaborer des programmes adaptés aux besoins des enfants vulnérables.
- Accroître la sensibilisation communautaire sur l'importance de la protection et de l'éducation des enfants.
- Soutenir la réhabilitation et la réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi.
- Mobiliser davantage de ressources pour financer des initiatives concrètes en faveur des droits de l'enfant.

### **Pour les responsables locaux**

- Assurer une gestion transparente et responsable des ressources destinées à l'éducation et à la protection.
- Renforcer la sensibilisation et l'implication des parents dans le suivi scolaire et le bien-être des enfants.
- Mettre en œuvre des programmes locaux d'appui aux enfants vulnérables et marginalisés.
- Favoriser la collaboration entre écoles, centres communautaires et structures sociales.
- Surveiller et évaluer régulièrement la qualité des services fournis aux enfants et ajuster les actions en conséquence.

## **Pour les organisations de la société civile**

- Renforcer le plaidoyer pour une meilleure inclusion des droits de l'enfant dans les politiques publiques.
- Mener des campagnes de sensibilisation pour mobiliser l'opinion publique sur l'importance de l'éducation et de la protection.
- Participer activement aux mécanismes de suivi et d'évaluation des programmes gouvernementaux.
- Soutenir la formation et le renforcement des capacités des acteurs locaux et communautaires.
- Collaborer avec les partenaires internationaux pour mobiliser des ressources et partager les bonnes pratiques.

Voir les liens : <https://www.facebook.com/share/p/16kKhacg9h/>